



Montreuil, le 27 mai 2016

Monsieur le Directeur
Général
des Finances Publiques

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Par la présente et conformément à l'article L2511-1, L2512-1 et suivants du Code du travail, notre syndicat vous notifie d'un préavis de grève.

La présente correspondance vaut préavis de grève pour les journées du 1er juin au 30 juin 2016 ainsi que pour les nuitées en amont et en aval.. Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de DGFIP.

A ce titre nous revendiquons :

- Le retrait du projet de loi El Khomri et la négociation d'un code du travail protecteur des droits des salariés ;
- Le respect du statut général des fonctionnaires, de nos droits et garanties collectives ;
- Le maintien des statuts particuliers nationaux et le rejet des corps interministériels ;
- L'abandon de PPCR, du RIFSEEP et le refus de toute modulation du régime indemnitaire ;
- L'arrêt des suppressions d'emplois à la DGFIP, la création des emplois nécessaires et le comblement immédiat des vacances d'emplois ;
- Le maintien du réseau de la DGFIP, l'arrêt des restructurations et fermetures de services ;
- Le maintien et le développement de nos missions dans un service public de qualité et de proximité ;
- L'augmentation des salaires ;
- L'abandon du projet de retenue à la source.

Recevez, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos salutations distinguées.

Le secrétaire général de la
CGT Finances Publiques,

Olivier Vadebout

Syndicat national CGT Finances Publiques

☎ Case 450 ou 451 ☎ 263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

☎ www.financespubliques.cgt.fr ☎ Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr dgfip@cgt.fr

☎ Tél : 01.55.82.80.80 ☎ Fax : 01.48.70.71.63